



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

CC,CG/pk

Commission des Finances et du Budget et Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Evolution de la situation budgétaire
2. Divers

*

Présents : M. François Bausch, M. Fernand Boden, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Norbert Hauptert, M. Lucien Lux, M. Eugène Berger en remplacement de M. Claude Meisch, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget

Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Lucien Clement, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Lucien Lux, M. Roger Negri, M. Robert Weber, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

M. Luc Frieden, Ministre des Finances

M. Romain Heinen, Directeur de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

M. Guy Heintz, Directeur de l'Administration des Contributions directes

M. Serge Hoffmann, Mme Sarah Khabirpour, du Ministère des Finances

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Alex Bodry, M. Claude Meisch, M. Marc Spautz, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. Félix Braz, M. Fernand Diederich, Mme Martine Mergen, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission des Finances et du Budget

Mme Anne Brasseur, Président de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

1. Evolution de la situation budgétaire

Evolution des recettes et dépenses

Les deux premiers tableaux annexés permettent de retracer la progression des dépenses et des recettes au cours des six premiers mois 2011 et 2012 et d'apprécier l'évolution du solde.

Monsieur le Ministre indique qu'au cours des six premiers mois de l'année, les dépenses de l'administration centrale s'élèvent à un total de 6,6 milliards d'euros, ce qui représente une progression de 520 MEUR (+8.5%) par rapport à la même période de l'année précédente. Les recettes de l'administration centrale atteignent 6,2 milliards d'euros, ce qui équivaut à une augmentation de 27 MEUR (+0.4%) par rapport à la situation fin juin 2011. Il en résulte ainsi un solde négatif de 415,4 MEUR. En comparaison, l'administration centrale affichait un solde positif de +77,9 MEUR fin juin 2011.

Les chiffres présentés par le ministre des Finances permettent d'établir un premier bilan de l'évolution des finances publiques pour l'année en cours sans pour autant se prêter à une extrapolation à l'ensemble de l'année en cours. Pour mémoire, le budget voté prévoit un déficit total de 1.143 MEUR au niveau de l'administration centrale pour l'année 2012. La tendance qui se dessine à ce stade semble donc confirmer les estimations initiales.

Les dépenses continuent à augmenter à un rythme élevé et supérieur au taux de croissance des recettes : la hausse de 520 MEUR s'explique principalement par une forte augmentation des transferts courants (pensions, maladie, famille et communes) de 272 MEUR (+8.9%). Les prestations sociales en espèce (chômage, RMG) connaissent une hausse de 68 MEUR (+12,8%) tandis que le coût total pour la rémunération des salariés a augmenté de 72 MEUR (+6.1%). En ce qui concerne l'investissement public (direct et indirect), les dépenses ont augmenté de 42 MEUR par rapport au six premiers mois de l'année 2011, ce qui souligne la volonté du gouvernement de maintenir une politique d'investissement favorisant la croissance par la modernisation des infrastructures du pays.

Les recettes courantes de l'Etat au 30 juin 2012

Monsieur le Ministre indique qu'à ce stade 51% des recettes prévues par le budget ont été perçues, ce qui prouve que les estimations étaient justes.

Il ressort du 3^e tableau annexé qu'au total la différence entre les recettes (perçues dans les catégories I., II. et III.) au 30 juin 2012 et celles au 30 juin 2011 s'élève à -15,2 MEUR, ce qui représente une diminution de -0.3% par rapport aux six premiers mois de 2011.

Néanmoins il existe quelques différences plus prononcées. Ainsi, les recettes en provenance de l'impôt sur le revenu des collectivités ont diminué de 126 MEUR (-13,2%) par rapport à la même période en 2011, et les revenus de la taxe d'abonnement ont diminué de 24,7 MEUR (-7.8%).

En revanche les recettes perçues au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dépassent de 41,6 MEUR (+2,8%) celles perçues au 1^{er} semestre 2011. Cette différence s'explique essentiellement par les bonnes performances du commerce électronique qui a permis de dégager un plus de 70 MEUR par rapport à la même période en 2011. Il est rappelé que les recettes de TVA sur le commerce électronique disparaîtront graduellement à partir de 2015 avec le changement du système d'imposition.

En guise de conclusion, Monsieur le Ministre rappelle, en évoquant les dernières prévisions du STATEC concernant la situation économique du pays à court et à moyen terme, l'importance de finances publiques saines. Il indique qu'il est impératif de revoir les dépenses dans un souci d'efficacité et de viser une réorientation vers des dépenses favorisant la croissance et la création d'emplois. Dans ce contexte, l'orateur souligne la poursuite de la stratégie de croissance visant à attirer davantage d'entreprises internationales au Luxembourg.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- Les prévisions de croissance du STATEC n'auront pas de répercussions à court terme sur les recettes fiscales. Une hausse des recettes à moyen ou à long terme semble néanmoins difficilement envisageable.
- Il n'y a pas de corrélation entre la progression des recettes liées aux salaires et traitements et l'augmentation des dépenses liées aux « autres transferts courants », dans la mesure où les montants inscrits dans le 2^e tableau annexé ne correspondent pas aux frais réels des organismes, mais aux parts que l'Etat a versé au cours des 6 premiers mois, elles-mêmes calculées sur base des données fournies par la Sécurité sociale. Ce n'est qu'en fin d'année qu'un décompte est établi.
- Les recettes liées à l'impôt commercial communal ont varié de -29,9% par rapport à la même période en 2011, alors que la variation des recettes liées à l'impôt sur le revenu des collectivités n'est que de -13,2%. Cette différence s'explique essentiellement par le recouvrement de quelques soldes importants au début de 2011.

2. Divers

Aucun point divers n'a été abordé au cours de la réunion.

Luxembourg, le 20 juillet 2012

La secrétaire,
Carole Closener

Le Président de la Commission des Finances
et du Budget,

Michel Wolter

Le Président de la Commission du Contrôle
de l'exécution budgétaire,
Anne Brasseur

Annexes :

1. Administration centrale 2012 – Evolution des recettes et dépenses
2. Administration centrale 2012 – Evolution des recettes et dépenses (SEC 95)
3. Situation des recettes courantes de l'Etat au 30 juin 2012

20
12



Administration centrale 2012
Evolution des recettes et dépenses

	Situation fin juin			
	2011	2012	variation	
			en millions	en %
Dépenses.	6 115,1	6 635,5	+ 520,4	+8,5%
Recettes.	6 192,9	6 220,1	+ 27,1	+0,4%
Solde	77,9	-415,4	-	-

Notes: les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

20
12

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

2.

Administration centrale

Evolution des recettes et dépenses

	Situation fin juin			
	2011	2012	variation	
			en millions	en %
Dépenses				
1. Consommation intermédiaire	408,6	449,1	+ 40,5	+9,9%
2. Formation de capital	419,9	419,2	- 0,7	-0,2%
3. Rémunération des salariés	1 172,2	1 244,0	+ 71,9	+6,1%
4. Subventions (Services publics d'autobus, logement...)	319,7	337,6	+ 17,8	+5,6%
5. Revenus de la propriété (intérêts débiteurs)	9,2	14,5	+ 5,3	+58,0%
6. Prestations sociales autres qu'en nature (Chômage, RMG...)	530,4	598,5	+ 68,1	+12,8%
7. Prestations sociales en nature	32,0	20,9	- 11,1	-34,6%
8. Autres transferts courants (Pensions, Maladie, Famille, Communes) ..	3 070,7	3 342,8	+ 272,0	+8,9%
9. Transferts en capital	165,1	207,7	+ 42,6	+25,8%
10. Corrections sur actifs non financiers non produits	-12,7	1,2	+ 14,0	-109,6%
Dépenses totales	6 115,1	6 635,5	+ 520,4	+8,5%
Recettes				
11. Impôts sur la production	2 498,4	2 591,2	+ 92,9	+3,7%
12. Impôts courants sur le revenu	2 936,2	2 880,2	- 56,0	-1,9%
13. Autres recettes	758,4	748,7	- 9,7	-1,3%
Recettes totales	6 192,9	6 220,1	+ 27,1	+0,4%
Solde	77,9	-415,4	-	-

Notes: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

SITUATION DES RECETTES COURANTES DE L'ETAT AU 30 JUIN 2012

(tous les montants sont exprimés en mio. EUR)	Recettes au 30.06			Budget	Compte prov.	Compte	Variation 11/12	
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	en mio. EUR	en %
I. Contributions directes	2 917,4	2 959,2	2 548,9	5 722,3	5 473,1	4 864,2	-41,7	-1,4
1. Collectivités [1]	834,5	961,1	795,6	1 550,0	1 573,8	1 470,5	-126,6	-13,2
2. Assiette [1]	321,8	287,6	249,1	620,0	577,4	529,1	34,2	11,9
3. Salaires et traitements	1 259,8	1 229,2	1 096,7	2 650,0	2 314,2	2 119,6	30,6	2,5
4. Impôt de solidarité	87,2	59,7	50,8	228,5	209,6	110,0	27,5	46,1
5. Revenus de capitaux	139,4	177,8	171,4	280,0	303,9	287,8	-38,4	-21,6
6. Fortune [2]	153,7	124,7	90,4	230,0	256,0	208,4	29,0	23,3
7. Retenue libératoire nationale sur intérêts	28,0	23,8	20,7	40,0	34,5	29,0	4,2	17,6
8. Contribution de crise [3]	9,5	29,7	0,0	12,0	90,6	0,0	-20,1	-67,9
9. Retenue sur revenus d'épargne (non-résidents)	42,7	32,4	40,7	45,0	33,8	41,1	10,4	32,0
10. Jeux de casino (recettes brutes)	9,8	9,5	9,8	22,0	23,2	22,6	0,3	2,8
11. Contributions directes - autres	31,0	23,8	23,5	44,8	56,0	46,2	7,2	30,2
<i>Pour mémoire: impôt commercial communal [2]</i>	318,6	454,6	296,9	580,0	708,3	586,3	-136,1	-29,9
II. Douanes & accises	684,7	684,8	604,3	1 374,4	1 314,1	1 280,3	-0,1	0,0
12. Recettes UEBl brutes	502,2	492,6	457,4	1 009,0	1 010,8	971,5	9,6	1,9
Versements nets à la Belgique effectués	0,0	-22,1	0,0	0,0	32,9	-3,0
Versements nets à la Belgique à effectuer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes brutes moins vers. effectués/à effectuer	502,2	514,7	457,4	1 009,0	977,9	974,5	-12,5	-2,4
13. Droits d'accises sur huiles minérales	96,9	85,1	67,2	190,0	173,6	143,9	11,8	13,9
14. Droits d'accises sur cigarettes	39,7	36,5	33,9	85,0	74,6	70,6	3,2	8,8
15. Taxe sur les véhicules automoteurs (brute)	34,1	35,2	34,4	67,5	63,1	65,0	-1,1	-3,1
16. Douanes & accises - autres	11,8	13,4	11,4	22,9	24,8	26,3	-1,5	-11,6
III. Enregistrement & domaines	1 936,3	1 909,7	1 678,9	3 901,4	3 681,3	3 358,2	26,6	1,4
17. Droits d'enregistrement	67,5	58,7	48,7	140,0	134,6	114,9	8,7	14,9
18. Taxe sur la valeur ajoutée (recettes brutes) [4]	1 504,9	1 463,3	1 280,3	2 968,0	2 763,0	2 490,8	41,6	2,8
19. Taxe d'abonnement [5]	293,7	318,4	286,8	630,0	617,9	595,2	-24,7	-7,8
20. Taxe sur les assurances	24,0	21,3	21,6	38,0	38,5	37,8	2,7	12,7
21. Enregistrement & domaines - autres	46,3	48,0	41,4	125,4	127,3	119,5	-1,7	-3,6
<i>Pour mémoire: Droits de succession [6]</i>	34,8	23,9	20,3	47,0	47,9	46,1	10,9	45,5
TOTAL DES RECETTES [I+II+III]	5 538,4	5 553,7	4 832,0	10 998,1	10 468,4	9 502,7	-15,2	-0,3
IV. Trésorerie de l'Etat	204,9	257,0	235,7	246,3	370,1	361,7	-52,1	-20,3
TOTAL DES RECETTES [I+II+III+IV]	5 743,3	5 810,6	5 067,7	11 244,4	10 838,5	9 864,4	-67,3	-1,2

[1] Avances trimestrielles dues en mars, juin, septembre et décembre.

[2] Avances trimestrielles dues en février, mai, août et novembre.

[3] La contribution de crise, à charge des personnes physiques, est perçue sur tous les revenus professionnels, de remplacement et du patrimoine pour l'année 2011. Le taux de la contribution de crise est fixé à 0,8 %.

[4] La TVA brute est répartie comme suit: (a) recettes à titre de ressources propres à verser à l'UE, (b) contribution assise sur le RNB à verser à l'UE, (c) alimentation du fonds communal de dotation financière et (d) quote-part des recettes brutes à transférer au budget ordinaire des recettes.

[5] Avances trimestrielles dues en janvier, avril, juillet et octobre.

[6] Recette en capital

Annexe 3